



Séance ordinaire du 14 juin 2017

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance régulière est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, à la salle du conseil de la MRC de Charlevoix, située au 4, place de l'Église, à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires suivants :

MM. Dominic Tremblay, maire	L'Isle-aux-Coudres
Renald Marier, maire	Saint-Hilarion
Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-St-François
Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
Mme Lyne Tremblay, conseillère	Saint-Urbain

Madame Nancy Lavoie, adjointe à la direction générale – activités financières, est également présente.

L'adjointe à la direction générale – activités financières procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 10 mai 2017
3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 23 mai 2017
4. Adoption des déboursés et des comptes à payer
5. Suivi préséance : bilan 2016 du PDZA et plan d'action 2017

Administration générale :

6. Autorisation de procéder à l'emprunt de 75 263 \$ en vertu du règlement numéro 166-17 (acquisition d'une camionnette d'équipe pour le transport des pinces de désincarcération)

Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) :

7. FDEÉS (économie sociale) : octroi d'une aide financière à un promoteur
8. Fonds de soutien au démarrage : octroi d'une aide financière à un promoteur

Service de l'aménagement du territoire :

9. Certificat de conformité : Baie-Saint-Paul, règlement numéro R679-2017
10. Certificat de conformité : Baie-Saint-Paul, règlement numéro R680-2017
11. Certificat de conformité : Baie-Saint-Paul, règlement numéro R681-2017
12. Certificat de conformité : Baie-Saint-Paul, règlement numéro R682-2017
13. Embauche d'un chargé de projet en aménagement (remplacement d'un congé de maternité)

Convention de gestion territoriale et forêt:

14. PADF : adoption du rapport annuel d'activités 2016-2017
15. Opérations forestières 2017 : décision relative à la destination des bois récoltés



Divers :

16. Demande de commandite : Musée maritime de Charlevoix (Fêtes de la mer)
17. Rapport de représentation
18. Affaires nouvelles
18.1 Demande de commandite : Charlevoix en camp !
19. Courrier
20. Période de questions du public
21. Levée de l'assemblée

103-06-17 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Dominic Tremblay et adoptée unanimement.

104-06-17 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2017

Il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2017 soit adopté.

105-06-17 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 23 MAI 2017

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif du 23 mai 2017 soit adopté.

106-06-17 4- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE, après avoir pris connaissance des informations données par l'adjointe à la direction générale – activités financières, les comptes suivants soient payés :

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Chèques # 31891 à 31976	200 859,47
Paiements Accès D - chèques # 424 à 433	101 623,94
Paiements préautorisés - JG-501-520-523-524-525-526-527 528-529	95 594,80
Salaires nets versés - rapport # 854 à 858	103 722,53
Total	501 800,74

Fonds local de solidarité (FLS)	Total	33 708,92
Chèques 541 à 542		

Fonds local d'investissement (FLI)	Total	44 720,42
Chèques 207 à 211		



Rendez-vous en GRH de Charlevoix SER	Total	5,50
MRC de Charlevoix (Avenir d'enfant et Énergie Charlevoix) Chèques # 11194 à 11214	Total	60 004,02
TOTAL MRC, FLS, FLI, RVGRH, Avenir d'enfant et Énergie Charlevoix	TOTAL	640 239,60

Que le conseil autorise le paiement des factures suivantes :

Fournisseur(s)	# Facture(s)	Montant(s)
Tremblay Bois Mignault Lemay, S.E.N.C.R.L. Avocats	106505	8 612.34 \$
9101-3243 Québec inc.	6248	26939.79 \$
TOTAL		35 552.13 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées précédemment.

Nancy Lavoie
Adjointe à la direction générale (activités financières)

QUE soit accepté les comptes payés de TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba), tels que déposés au présent conseil, soit dans les rapports mensuels du 11 mai 2017 au 14 juin 2017 et qui se détaillent comme suit :

TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) Chèques # 605 à 609	Total	31 828,74
Baux Chèques 108 à 109	Total	626,96
	TOTAL	32 455,70

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Nancy Lavoie
Adjointe à la direction générale (activités financières)



5- SUIVI PRÉSENCE : BILAN 2016 DU PDZA ET PLAN D'ACTION 2017

En présence, les membres du conseil ont rencontré Marylène Thibault, aménagiste-adjointe, qui a présenté le bilan du PDZA pour l'année 2016. Elle a notamment résumé les projets mis de l'avant tel que prévu au plan d'action 2016 ainsi que les résultats obtenus.

Également, madame Thibault a présenté les priorités retenues par le comité de suivi du PDZA pour l'année 2017. Elle a expliqué l'état d'avancement de certains de ces projets dont la deuxième édition du circuit artistique en milieu agricole, soit le projet Pays-Art.

Il a également été mentionné les inquiétudes pour l'Isle-aux-Coudres puisqu'il n'y a pratiquement plus de producteurs et risque d'enfrichement des terres.

Il a également été discuté des sujets suivants :

- des incitatifs à rendre disponibles les terres en culture auprès des propriétaires terriens et des actions à mettre en place pour faciliter le démarrage d'entreprise;
- suivi au niveau de l'asclépiade qui doit être réalisé.

107-06-17 6- AUTORISATION DE PROCÉDER À L'EMPRUNT DE 75 263 \$ EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 166-17 (ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE D'ÉQUIPE POUR LE TRANSPORT DES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION)

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt numéro 166-17 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 24 mai 2017;

ATTENDU QUE les dépenses prévues audit règlement d'emprunt doivent être engagées et qu'il y a lieu de procéder à l'emprunt pour en assurer le financement;

ATTENDU QUE les résultats de l'appel de propositions pour le financement de cet emprunt sont les suivants :

- Desjardins Entreprises de Charlevoix :
 - taux d'intérêt fixe de 3.46 % par année pendant cinq ans ;
- La Financière Banque nationale :
 - aucune proposition.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix procède à l'emprunt de 75 263 \$ prévu au règlement numéro 166-17 auprès de Desjardins Entreprises de Charlevoix;



QUE la préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, soient autorisées à signer tous les documents inhérents à cette transaction.

108-06-17 7- FDEÉS (ÉCONOMIE SOCIALE) : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR

Aucun document n'est finalement présenté à ce point de l'ordre du jour.

109-06-17 8- FONDS DE SOUTIEN AU DÉMARRAGE : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR

ATTENDU QUE le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix dispose d'un fonds destiné à soutenir les entreprises en démarrage (Fonds de soutien au démarrage);

ATTENDU les recommandations favorables du comité d'analyse et le dépôt de documents résumant le projet présenté, ses retombées et le montage financier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Renald Marier et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise le versement d'une contribution au promoteur suivant ayant soumis un projet dans le cadre du Fonds de soutien au démarrage:

Projet	Promoteur	Somme accordée
La Fabrique de l'Isle	Carol-Anne Pedneault et Pascale Perron (Dossier no D1705-392)	5 000 \$

QUE la MRC de Charlevoix autorise la préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs à la présente résolution avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

110-06-17 9- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : BAIE-SAINT-PAUL, RÈGLEMENT NUMÉRO R679-2017

ATTENDU QUE la ville de Baie-Saint-Paul a adopté le 8 mai 2017, le règlement portant le numéro R679-2017 intitulé « Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage dans le but principal de réviser certaines dispositions du règlement de zonage »;

ATTENDU QUE le règlement numéro R679-2017 est jugé conforme au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominic Tremblay et résolu unanimement

QUE la directrice générale soit autorisée à émettre un certificat de conformité au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire à l'égard du règlement numéro R679-2017 de la ville de Baie-Saint-Paul.

111-06-17 10- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : BAIE-SAINTE-PAUL, RÈGLEMENT NUMÉRO R680-2017

ATTENDU QUE la ville de Baie-Saint-Paul a adopté le 8 mai 2017, le règlement portant le numéro R680-2017 intitulé « Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'y ajouter un chapitre applicable à la zone C-137 (rue Sainte-Anne) »;

ATTENDU QUE le règlement numéro R680-2017 est jugé conforme au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement

QUE la directrice générale soit autorisée à émettre un certificat de conformité au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire à l'égard du règlement numéro R680-2017 de la ville de Baie-Saint-Paul.

112-06-17 11- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : BAIE-SAINTE-PAUL, RÈGLEMENT NUMÉRO R681-2017

Aucun document n'est finalement présenté à ce point de l'ordre du jour.

113-06-17 12- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : BAIE-SAINTE-PAUL, RÈGLEMENT NUMÉRO R682-2017

ATTENDU QUE la ville de Baie-Saint-Paul a adopté le 8 mai 2017, le règlement portant le numéro R682-2017 intitulé « Règlement de zonage dans le but principal de réviser les dispositions applicables aux carrières et aux sablières ainsi qu'à leurs usages complémentaires »;

ATTENDU QUE le règlement numéro R682-2017 est jugé conforme au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE la directrice générale soit autorisée à émettre un certificat de conformité au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire à l'égard du règlement numéro R682-2017 de la ville de Baie-Saint-Paul.



114-06-17 13- EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET EN AMÉNAGEMENT (REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ)

ATTENDU QU'il y a lieu d'embaucher un chargé de projet en aménagement afin de remplacer Marylène Thibault qui s'absente pour un congé de maternité;

ATTENDU le processus de recrutement réalisé et la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Renald Marier et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix embauche madame Astrid Martin à titre de chargée de projet en aménagement, un poste de salariée temporaire à raison de 35 heures par semaine pour une durée approximative de 13 mois (à déterminer);

QUE l'embauche de madame Astrid Martin à titre de salariée temporaire (réf. : article 3.21, convention collective) soit effective à partir du 26 juin 2017, selon le taux horaire de l'échelon 1 du groupe d'emploi 4, soit 25,33 \$, auquel la MRC ajoute une majoration de 10 % à chaque paie (réf. : article 4.03, convention collective).

115-06-17 14- PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF): ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2016-2017

ATTENDU QU'une entente régionale pour la délégation du PADF est survenue entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les diverses MRC concernées;

ATTENDU QUE le PADF comporte un volet visant à contribuer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré par le soutien au fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire en favorisant l'acquisition de connaissances de façon à appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière sur le territoire;

ATTENDU QUE le PADF comporte un volet permettant des interventions ciblées visant notamment la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1) ainsi que la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;

ATTENDU QU'un rapport annuel doit être déposé et accepté par le ministre pour que le dernier 25 % du montant maximal annuel soit versé à la MRC responsable de l'administration de l'entente;

ATTENDU QUE les montants disponibles en 2016-2017 étaient constitués d'une enveloppe annuelle de 444 284 \$;



ATTENDU QUE l'enveloppe annuelle du PADF peut, si elle n'a pas été engagée lors de l'exercice financier pour lequel elle a été octroyée, être reportée aux années subséquentes de l'entente de délégation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE le conseil de la MRC de Charlevoix accepte le rapport annuel du PADF pour l'année 2016-2017, tel que présenté dans cette résolution;

QUE le conseil de la MRC autorise la directrice générale à signer ce même rapport annuel, tel que déposé séance tenante.

**116-06-17 15- OPÉRATIONS FORESTIÈRES 2017 :
DÉCISION RELATIVE À LA DESTINATION
DES BOIS RÉCOLTÉS**

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a procédé à un appel de propositions sur invitation concernant la vente des bois récoltés dans le cadre des opérations forestières prévues en 2017 sur le territoire de la Forêt du Massif de Petite-Rivière-Saint-François (superficie visée par les travaux estimés à 25 hectares);

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix n'a reçu aucune proposition concernant ces opérations;

ATTENDU QUE l'ingénieur forestier, Jérôme Fournier, a quitté pour un congé de 5 semaines en raison d'un congé parental;

EN CONSÉQUENCE, il est entendu de voir en juillet prochain, la possibilité avec des entrepreneurs d'effectuer la coupe de bois.

**117-06-17 16- DEMANDE DE COMMANDITE : MUSÉE
MARITIME DE CHARLEVOIX (FÊTES DE LA
MER)**

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 200 \$ au Musée maritime de Charlevoix dans le cadre de l'organisation de la 26^e édition des Fêtes de la mer qui se tiendra le 9 juillet 2017, une somme imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.

17- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ :: monsieur Pierre Tremblay a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'organisation et a manifesté l'intérêt sur la formation emploi-retraite présentée.



COOPÉRATIVE DE SANTÉ : monsieur Pierre Tremblay mentionne que le conseil d'administration a rencontré les médecins de la coopérative et qu'ils ont pour but d'augmenter le membership des membres.

18- AFFAIRES NOUVELLES

118-06-17 18.1 DEMANDE DE COMMANDITE : CHARLEVOIX EN CAMP !

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 1 000 \$ à la ville de Clermont pour l'activité « Charlevoix En Camp ! » dans le cadre de l'organisation de la journée du 19 juillet 2017 afin de poursuivre l'initiative ULSCN et ainsi organiser une journée d'activité réunissant l'ensemble des camps de jour de Charlevoix le temps d'une journée.

QUE cette somme de 1 000 \$ soit imputée au FDT 2014-2015 dans le volet « Diversification des loisirs ».

19- COURRIER

AUTRES MRC

La MRC de Portneuf nous transmet une communication ayant pour objet « 2^e versement enveloppe 2016-2017 du Programme d'aménagement durable des forêts de la Capitale-Nationale » et nous informe qu'un montant de 100 375,76 \$, reçu de la part du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs, sera réparti aux MRC conformément aux ententes intervenues entre elles.

La MRC du Fjord-du-Saguenay nous transmet le règlement numéro 16-358 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC et ayant pour objet de modifier les zones d'aménagement prioritaire et les zones de réserve dans le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Fulgence.

La FQM transmet une invitation à participer à son 76^e congrès qui se tiendra les 28, 29 et 30 septembre 2017, afin de s'informer, de discuter et d'échanger sur les enjeux qui touchent le milieu municipal.

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. François Blais, nous informe qu'un premier virement automatique au montant de 214 750 \$ a été effectué au compte bancaire de la MRC relativement à l'Entente Fonds de développement des territoires.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informe que le règlement 166-17 de la MRC de Charlevoix a été approuvé conformément à la loi.



La Société d'habitation du Québec nous informe qu'un montant de 60 000 \$ est mis à la disposition de la MRC de Charlevoix pour l'année 2017-2018, dans le cadre du programme RénoRégion.

Le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. François Blais, nous informe qu'un deuxième versement au montant de 472 449 \$ a été effectué au compte bancaire de la MRC de Charlevoix dans le cadre de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires, pour l'année 2017-2018.

Le ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, nous informe de sa décision de désigner la réalisation du documentaire *Pour la suite du monde*, un chef d'œuvre de notre cinéma tourné à L'Isle-aux-Coudres, comme événement historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

La CPTAQ nous transmet :

- Un compte-rendu de la demande et orientation préliminaire dans le dossier 415243, Baie-Saint-Paul
- Un compte-rendu de la demande et orientation préliminaire dans le dossier 414600, Baie-Saint-Paul
- Un compte-rendu de la demande et orientation préliminaire dans le dossier 415238, Saint-Urbain
- La tenue d'une rencontre publique dans le dossier 412021, Saint-Urbain
- Une remise accordée dans le dossier 410931, Saint-Urbain

La Commission de la toponymie du Québec nous fait parvenir différentes publications :

- *Guide des termes génériques : Un vocabulaire précis pour nommer les voies de communication en fonction de leurs caractéristiques*
- *Guide toponymique municipal : Les noms de lieux : une responsabilité partagée*
- *Guide de l'affichage odonymique : Comment écrire correctement un nom de voie de communication sur une plaque de rue*

DIVERS

SPORTSQUEBEC sollicite l'urgence d'un milieu hôte – Finale des Jeux du Québec, hiver 2019 auprès de la MRC. La préfet manifeste un intérêt concernant cette demande en raison des retombées économiques importantes et transmet à monsieur Fortin son intérêt. Ce dernier consultera les membres de son conseil avant de donner une réponse.



La SPCA nous transmet leur rapport financier au 31 décembre 2016.

Le programme Innoweave de La fondation de la famille J. W. McConnell nous fait parvenir le premier de deux versements au montant de 15 000 \$, pour recevoir le soutien d'un mentor dans le cadre de son module pour entreprendre une démarche d'évaluation évolutive.

Le Groupe d'action des 50 ans et plus de Charlevoix nous annonce la fin de leurs activités.

Le Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix nous remercie pour le soutien financier lors de la douzième édition de leur tournoi de golf.

20- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

119-06-17 21- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Lyne Tremblay et adoptée unanimement. Il est 16 h 35.

Nancy Lavoie
Adjointe à la direction générale – activités financières

Claudette Simard
Préfet